

ECOLE DE COLOMBIER

PROTOCOLE DE REPRISE DE L'ECOLE

Mai 2020

Chers parents,

Comme annoncé par le premier ministre, nous reprendrons progressivement à partir du mardi 12 mai. Suite aux réponses du premier sondage réalisé auprès des familles et aux remarques qui ont été faites par, les mairies, les familles, le personnel éducatif, les demandes institutionnelles et sanitaires, les décisions suivantes ont été prises :

Seules les familles inscrites pour cette période pourront venir. Pour que le service soit possible, il n'y aura pas de changement avant le 1^{er} juin. (Sauf informations gouvernementales). Vous devez remplir l'enquête qui vous est proposée dans l'autre document joint pour nous tenir informé de votre décision.

Pour notre école, les enseignants seront présents lors de la reprise du 12 mai pour tous les niveaux, dans la limite de **7 élèves par jour pour la classe de TPS/PS/MS et 10 élèves par jour pour la classe de GS/CP** : ATTENTION CE FONCTIONNEMENT N'EST VALABLE QUE POUR QUELQUES SEMAINES POUR LA CLASSE DE GS/CP ET IL POURRAIT ETRE ENTIEREMENT MODIFIE SI PLUS D'ENFANTS REVENAIENT EN JUIN, LE PRESENTIEL ETANT FAVORISE.

A partir du 12 mai, les élèves de Colombier seront accueillis de la manière suivante :

- **pour les niveaux TPS/PS : tous les lundis et mardis**

-**pour le niveau MS : tous les jeudis et vendredis**

- **pour les niveaux GS/CP : tous les jours de la semaine si le nombre d'enfants présents ne dépasse pas 10 élèves ;**

1 jour sur 2 s'il y a plus de 10 élèves. Dans ce cas, 2 groupes seront faits et vous serez prévenus à quel groupe appartient votre enfant pour connaître les jours où il sera présent à l'école.

L'envoi de travail en distanciel sera poursuivi selon les mêmes modalités que précédemment. Il y aura toujours la possibilité de venir récupérer le travail à l'école, si vous ne pouvez plus l'imprimer. Dans ce cas, veuillez contacter l'enseignement de votre classe pour une prise de rendez-vous.

Les personnels AESH n'ont pas besoin de venir si les enfants avec handicap sont absents. Mme HAMOUDI a choisi d'être présente, et d'aider le corps enseignant.

POUR LE MOMENT, AU 06 MAI 2020 VOICI LES EFFECTIFS PROBABLES après le 1^{er} sondage

Semaine du mardi 12 mai	Semaine du lundi 18 mai	Semaine du lundi 25 mai
Mme Guyot : 6 élèves au maximum	Mme Guyot : 6 élèves au maximum	Mme Guyot : 6 élèves au maximum
Mr LASSARADE : 6 élèves au maximum	Mme Dion Danton 6 élèves au maximum	Mme Dion Danton 6 élèves au maximum

Le protocole suivant a été pensé pour toutes les classes car l'objectif est de faire reprendre le chemin de l'école au plus grand nombre d'élèves dans le respect du cadre sanitaire.

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES

ATTENTION SI UN ENFANT VOLONTAIREMENT NE RESPECTAIT PAS LES REGLES, LES PARENTS SERONT RENCONTRES LE JOUR MEME ET SI CE COMPORTEMENT PERDURAIT, L'ENFANT POURRAIT NE PLUS ETRE ACCEUILLI PENDANT CETTE PERIODE.

- LAVAGE DES MAINS : Quand votre enfant se lavera-il les mains ?

Les mains seront lavées avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique.

- À son arrivée à l'école, avant de rentrer en classe
- au retour de la récréation
- Avant d'aller à la cantine et donc de se restaurer,
- après avoir été à la cantine
- Entre le temps scolaire et la garderie
- Avant de sortir de l'école

Aussi, à toute heure de la journée lors des situations suivantes :

- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué. Pour éviter les déplacements durant le temps de classe, il y a aura un liquide hydroalcoolique si besoin pour se désinfecter les mains dans la classe si l'enfant s'est mouché mais le lavage de main au savon sera favorisé.

- DISTANCIATION SOCIALE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF

Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - Un mètre au moins entre chaque table - Circulation limitée
Dans les couloirs	- Pas de circulations possibles entre les classes.
Dans le restaurant scolaire/cantine	-Les tables seront bien distantes dans l'espace

Il est essentiel que vous ayez bien précisé à votre enfant qu'en aucun cas il ne pourra s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre et le toucher ou échanger des objets.

Le 12 mai, tous ces gestes seront reprécisés

- PORT DU MASQUE

Lors du plan de déconfinement, le premier ministre nous a informés que des masques seraient fournis pour les adultes de l'école. Cependant, ils NE seront PAS fournis pour les enfants car ils ne sont pas obligatoires.

Toutefois, ils peuvent en être équipés, si vous le souhaitez, et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Vous devez, à ce moment-là, fournir le masque à votre enfant.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique par le personnel présent. Cet enfant sera isolé et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal.

● APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES

1



se laver les mains très régulièrement

2



tousser ou éternuer dans son coude

3



utiliser un mouchoir à usage unique

4



saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances avec autrui

Lorsqu'un enfant a besoin de se moucher, il pourra se lever, prendre un mouchoir à usage unique, le jeter dans la poubelle (sans la toucher) et aller se laver les mains OU prendre une dose de liquide hydroalcoolique.

Nous vous demandons de bien vouloir munir votre enfant d'un ou de deux paquets de mouchoirs individuels.

Si un enfant devait aller en urgence aux toilettes, il serait accompagné d'un adulte.

Les portes des classes resteront ouvertes pour que l'élève n'ait rien à toucher pour pouvoir sortir.

LES ENFANTS "PRIORITAIRES"

Les enfants dits "prioritaires" sont ceux qui pourront venir chaque semaine à l'école, car les parents exercent une profession indispensable à la gestion de la crise :

- Des personnels de santé,
- Des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfants maintenus ouverts.
- Des personnels d'urgence et de forces de l'ordre,
- Des professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes.
- Des services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfetures.
- Des enfants d'enseignants.

Si vous êtes concernés par ces professions et que vous n'avez aucune solution de garde (vous aurez besoin que votre enfant aille à l'école chaque semaine), veuillez me contacter.

De plus, les enfants en difficultés scolaires, seront accueillis prioritairement aussi.

TEMPS SCOLAIRE

● Entrées et sorties en classe

Les horaires sont modifiés pour l'accueil du matin :

- Pour la classe de TPS/PS/MS : l'accueil des élèves se fera entre 9h et 9h15.
- Pour la classe de GS/CP : l'accueil des élèves se fera entre 8h40 et 8h50.

Les horaires de sorties ne sont pas modifiés. Elle se feront toujours à 12h et à 16h20.

Les lieux d'entrée et de sortie seront différents suivant les classes :

- **Pour la classe de TPS/PS/MS, l'entrée se fera par la porte extérieure de la classe de Mme Guyot, coté cours de récréation.** Les parents devront rentrer dans la cour de récréation par le portail situé face à la salle des fêtes. Celui-ci devra rester ouvert, pour des raisons sanitaires, pendant tout le temps d'accueil. Puis ils accompagneront leur enfant jusque devant la porte d'entrée où un adulte le prendra en charge. Les parents ne pourront pas rentrer dans la classe. Un autre adulte lui fera se laver les mains avant toute activité.
La sortie se fera comme pour le reste de l'année, devant la classe de Mme Guyot, coté route.
- **Pour la classe de GS/CP, l'entrée et la sortie se feront comme pour le reste de l'année, par la porte du hall d'entrée.** Cette porte sera ouverte pendant tout le temps de l'accueil. Les parents ne pourront pas rentrer dans l'école. Un adulte prendra en charge votre enfant à l'entrée et jusqu'à la classe. Un autre adulte lui fera se laver les mains avant toute activité.

Demande à tous les parents : Tous les parents devront respecter la distanciation sociale aux abords de l'école (au moins 1m entre chaque individu). Ce sont les mesures de sécurité préconisées par le ministère de la santé. Au-delà d'une mesure à respecter, il s'agit là surtout de **sensibiliser les enfants**, qui devront respecter ces mesures toute la journée.

● Pendant le temps de classe pour les élèves

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table.

Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la semaine et ne pourra pas changer de place. Le casier de sa table sera vide et pourra être occupé par ses affaires. Il sera vidé le vendredi et il sera désinfecté.

Les déplacements en classe seront très limités. Les élèves devront rester assis à leur place.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Au signal de l'enseignant, les élèves se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence. (Demande d'aide de l'AVS pour l'espacement lors de la sortie)

Le matériel de classe ne sera pas prêté. Il faudra que votre enfant vienne avec sa trousse complète et ses affaires scolaires. Veillez à le vérifier régulièrement.

L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves, pour des corrections éventuelles, dans la mesure du possible, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille.

Les feuilles d'exercices seront distribuées à chaque élève par l'enseignant, après s'être lavé ou désinfecté les mains.

Les livres de la classe ne pourront plus être empruntés, de manière "quotidienne". Si un livre est emprunté, il faudra que l'enfant le garde pour la semaine. Il sera désinfecté le vendredi. Votre enfant peut venir avec un livre de la maison, qu'il gardera dans le cartable. Il ne pourra pas le prêter à ses camarades.

● La récréation

Nous demandons aux familles de bien faire prendre conscience que les enfants n'auront pas de contacts.

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir. Nous aurons 2 services de récréations.
En cas de fortes pluies, les élèves resteront dans les classes.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

En fonction de la taille de l'école : les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant :

1er service : 10h15 - 10h45 // 14h45 - 15h00

Pour Mme GUYOT

2ème service : 10h50 – 11h05 // 15h00 - 15h15

Pour Mr LASSARADE

Les passages aux toilettes : les adultes veilleront à privilégier le passage aux toilettes durant ces temps pour les GS/CP.
Veillez aussi à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison pour venir à l'école.

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Ils emprunteront les chemins suivants :

Les enfants de classe de TPS/PS/MS iront aux toilettes situées dans la classe de Mme Guyot.
Les enfants de GS/CP, iront dans les toilettes situées dans le hall d'entrée.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher les poignées de portes.

VIGILANCE DES PARENTS

- Hygiène stricte des mains au retour à la maison.
- Prise de température par les parents avant le départ à l'école et inférieur à 37,8°
- Si symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre), ne pas envoyer l'enfant à l'école.
- Les parents ne pourront pas entrer à l'école (sauf s'ils y sont invités par la directrice de l'école sur le temps scolaire).
- Prévoir des vêtements simples à utiliser par vos enfants pour limiter le contact avec l'adulte.
- Veillez à ce que si votre enfant a des cheveux longs, qu'ils soient attachés pour venir à l'école et le prévenir de ne pas défaire sa coiffure car les adultes ne pourront pas la refaire continuellement afin de respecter les consignes sanitaires.
- De même, veillez à ce que les chaussures de votre enfant soient simples d'utilisation ou que ses lacets ne soient pas trop lâches.
- Arriver à l'heure et non trop en avance, et surtout pas en retard.

EN CAS DE COVID19 DÉCLARÉ DANS L'ÉCOLE...

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID19 soit déclaré, par un enfant, parent, personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir le directeur de l'école.

Je rappelle ici le téléphone de l'école : 05-53-58-34-20

Vous pouvez également me joindre par mail : ce.0240370x@ac-bordeaux.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre seront signes d'une infection au COVID.

La première faite, sera de donner un masque à l'enfant / l'adulte. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque de préférence FFP1 ainsi que de gants.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

S'il s'agit d'un enfant, celui-ci sera isolé et les parents de l'enfant seront immédiatement informés. Il faudra que le responsable légal vienne chercher son enfant. L'enfant sera isolé le temps que les parents arrivent.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet.
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

En cas de contamination par le virus d'un élève ou d'un adulte, je reviendrai très rapidement vers tous les parents afin de préciser les décisions prises au niveau de l'école.

TEMPS PERISCOLAIRE (mairies)

● Temps de garderie

Comme pour l'arrivée sur le temps scolaire, les familles devront respecter la distanciation sociale devant l'école.

Les horaires du matin sont maintenus.

Les effectifs devraient permettre de conserver le service tel qu'il existe actuellement, mais si les effectifs venaient à augmenter, il y aurait un changement de lieu.

Dans le cas où il n'y aurait pas de bus, une garderie se fera directement à l'école de Colombier aux horaires habituelles dès le 12 mai. La garderie se fera dans la salle de motricité. L'accueil se fera par la porte extérieure de la salle côté cour de récréation. Vous devrez passer par le portail situé face à la salle des fêtes, côté cours. Un adulte sera présent pour accueillir votre enfant à la porte de la salle de motricité. La sortie se fera par le même endroit.

Si le bus était mis en place, la garderie se ferait comme à son habitude à Bouniagues.

● La cantine

La cantine se fera à la salle des fêtes de Colombier.

Chaque classe se rendra à la salle des fêtes par petits groupes puis se dirigera dans l'ordre d'arrivée vers les tables situées au fond du réfectoire puis vers les tables suivantes afin de ne pas passer devant les autres groupes, le dernier groupe s'installant donc aux tables à proximité des sorties.

Les sorties des enfants, à l'inverse, se feront en commençant par les tables les plus proches des portes de sortie puis au fur et à mesure vers le fond toujours pour éviter que les groupes ne se croisent.

La désinfection des tables, chaises et sanitaires sera effectuée par l'équipe de restauration.

Ce système pourrait être revu en juin si les effectifs changeaient.

● Transport

Nous sommes dans l'attente de la décision du conseil départemental.

● Accueil du mercredi

Maintenu pour ceux scolarisés la semaine à l'école. Il se fera aux horaires habituels à l'école de Bouniagues.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Afin de répondre aux consignes sanitaires liées au COVID-19, un protocole sanitaire a été établi par la collectivité. Ce protocole établit les règles sanitaires à suivre suivant les consignes de l'ARS et sera le document sur lequel s'appuieront les agents d'entretien.

L'aération des salles se fait pendant les récréations, le temps du midi et le soir après la classe.